**Guide du calculateur pour élargir sa comptabilité privée aux carbones**

Version au 13 09 2023

Ce guide décrit les étapes à suivre pour élargir la comptabilité de votre organisation aux carbones en vous appuyant sur le calculateur [à télécharger par ailleurs](https://carbones-factures.org/telecharger-le-projet-de-mode-demploi-de-c-f/). Il respecte les [Règles de comptabilité élargie aux carbones](https://carbones-factures.org/principes-et-bonnes-pratiques-de-comptabilite-des-carbones/) (où vous trouverez les définitions et les principes comptables de la Comptabilité élargie).

**1- Identifiez votre (ou vos) produit(s)**

C’est le ou les produits proposés par l’organisation, choisis au sein d’une Nomenclature des produits-types (lien) qui donne aussi son unité de mesure. Le calculateur va en effet donner à votre ou vos produits pour chaque année son poids unitaire en carbones : les carbones nécessaires à la production d’une unité vendue. Suivant le produit, le poids unitaire sera :

* Des carbones par unité de volume (voitures, surface construite, baril de pétrole, repas servis, tonne de produit agricole…)
* Des carbones par unité monétaire (services financiers, distribution).

(Si vos produits correspondent à plusieurs produits-type, vous utilisez un calculateur pour chacun en ventilant entre eux les carbones nécessaires comme pour votre comptabilité analytique.)

**2- Mesurez les carbones nécessaires à la production de l’année**

Le principe de la comptabilité élargie est que le fournisseur a mesuré et vérifié le poids en amont et vous le transmet ; et que votre client mesurera le poids de son produit en aval à partir de ce que vous lui transmettrez. Il vous suffit donc en général d’additionner les carbones de vos charges annuelles mesurés par le fournisseur. S’il ne l’a pas fait, il vous est suggéré de lui demander (voir [une lettre type de demande à un fournisseur](https://carbones-factures.org/suggestion-de-lettre-a-un-fournisseur-pour-obtenir-le-poids-unitaire-de-ses-produits/)) mais le calculateur vous offre une alternative. Si vous avez réalisé un bilan carbone pour l’année concernée il vous donne aussi les poids nécessaires.

(Attention, pour un service de distribution, vous ne comptez que les carbones nécessaires à votre service, pas ceux des produits que vous distribuez.)

**Le poids des carbones nécessaires à la production est calculé sur l’année concernée :**

1. Vous précisez l’année de démarrage (la dernière dont les comptes sont disponibles) et vous remplissez l’onglet de l’année 1.
2. Le tableur liste : les charges sans carbones[[1]](#footnote-1) ; les charges avec carbones systématiquement significatives[[2]](#footnote-2) auxquelles vous devez associer leur poids en carbones, à compléter de chaque autre charge de production qui excèderait 10% (en unité monétaire) du total des charges avec carbones ; les autres charges, non significatives en carbones, évaluées globalement par le calculateur avec un facteur d’émission monétaire national unique.
3. Les carbones d’une ligne de charges sont calculés comme le produit d’une quantité par un poids unitaire, justifiés par les factures des fournisseurs ou à défaut par le calculateur.

Si besoin, vous ajoutez, sur la base d’une expertise carbone, les captures ou émissions de carbones associées à sa production : du fait d’espèces vivantes (animaux, plantes…) ou d’autres processus (la clinkerisation du ciment, des dispositifs industriels de capture…). Peu d’organisations sont concernées, car les carbones de combustion de carburants, précomptés par les fournisseurs, sont dans les poids des achats.

**Engagements sur plusieurs exercices et compte des carbones à répercuter**

Ils sont tracés sur l’onglet Carbones à répercuter, la première année et chaque année ensuite. Ces exceptions à une comptabilité de caisse sont les encours de productions lourdes immobilisés dans les comptes monétaires et les actifs immobiliers et mobiliers lourds utilisés dans la production. Une sélection est opérée dans les lignes du bilan monétaire pour ne conserver que celles indispensables à la sincérité des poids unitaires.

* Le poids des actifs immobiliers et leurs travaux lourds sont repris, saisis sur cet onglet et amortis par vingtième ; sont repris aussi ceux au bilan d’ouverture du compte monétaire du premier exercice et le calculateur évalue le prorata des années restant à courir.
* **Les poids des immobilisations mobilières significatives en carbones sont repris et saisis sur l’onglet de l’année:** véhicules, machines, logiciels (y compris, la première année, les immobilisations significatives des deux exercices précédents) mais ni les stocks de petit matériel ni la bureautique. Pour accélérer la répercussion des carbones, les immobilisations significatives nouvelles de l’exercice ne sont prises en compte (globalement) que si leur poids total en carbones excède 30% du poids total des autres achats de l’exercice. Le calculateur vérifie cette condition et répartit ensuite chaque ligne annuelle par tiers sur les années correspondantes.

Les carbones non encore répercutés d’un actif vendu sont transmis à l’acheteur.

**3- Obtenez le poids unitaire de vente de votre (ou vos) produit(s)**

Vous saisissez sur l’onglet de l’année la quantité vendue (mesurée en volume ou en monnaie, voir 1) et le calculateur divise par cette quantité les carbones utilisés (2) pour vous donner le poids unitaire de votre produit pour cette année. (Il récapitule aussi l’empreinte carbone de votre organisation, ventilée selon vos achats.)

**4- Obtenez le résultat annuel de décarbonation de votre organisation** (dès le second exercice)

Le résultat de décarbonation d’une organisation mesure de quel poids de carbones varie son impact sur l’atmosphère, d’une année à la suivante, avec trois progrès possibles :

– **L’effet PRODUCTIVITÉ** : des achats moins lourds pour les mêmes quantités vendues. Le gain sur les quantités achetées va à l’organisation, le gain sur les poids à la chaine des fournisseurs.

– **L’effet SUBSTITUTION** : quantité vendue en hausse d’un produit moins lourd que la moyenne, ou en baisse d’un produit plus lourd (la mesure suppose une statistique publique du poids moyen des producteurs de ce produit).

– **L’effet INNOVATION** : une innovation évitant des carbones à un partenaire (la mesure suppose un accord avec lui de partage des carbones évités).

Le gain de productivité est un résultat automatique du calculateur : il additionne la variation de quantité de chaque intrant pour une unité de produit-type vendue, multipliée par le poids en carbones de l’intrant.

Progressivement, le gain pourra intégrer les deux autres facteurs de décarbonation : pour intégrer l’effet substitution, il faut connaître le poids moyen des autres producteurs ; pour intégrer l’effet innovation, il faut que votre organisation signe des accords de partage, soit avec des fournisseurs lui apportant une innovation évitant des carbones, soit avec des clients à qui elle vend de telles innovations. Nous contacter si vous voulez l’estimer dès maintenant.

**5- Obtenez le résultat de décarbonation consolidé**

Si votre organisation détient des filiales ou des participations, vous leur demandez leur résultat de décarbonation et vous l’ajouter au prorata de la part détenue. Un établissement financier mesure ainsi la performance de décarbonation de ses portefeuilles de participations en remplaçant dans ses tableaux de suivi actuels l’empreinte de l’organisation par son résultat de décarbonation.

**6- Répercutez les mesures en carbones à vos partenaires**

Vous répercutez à vos clients (sur leur facture ou autrement) la quantité et le poids unitaire (3) tiré des comptes. Le poids unitaire n’étant connu qu’en fin d’exercice, votre organisation a le choix entre deux méthodes.

* Indiquer le poids unitaire tiré du dernier compte connu, depuis le moment où il est connu, jusqu’à connaissance du poids unitaire de l’exercice suivant.
* Indiquer un poids lissé et tracer l’écart entre le poids comptable et le poids lissé. Votre organisation justifie de ses meilleurs efforts pour que l’écart cumulé (tracé par le calculateur) tende vers zéro.

Attention, il y a deux types de factures pour un service de distribution :

* Si le producteur a donné le poids du produit distribué, la transmission classique en additionnant les deux poids.
* Sinon, une facture partielle avec le seul poids de distribution.

Les partenaires financiers reçoivent le résultat de décarbonation (4), consolidé le cas échéant (5).

**7- Pilotez votre stratégie carbone**

Facultativement, le calculateur permet de projeter ces mesures en carbones dans le futur via budgets et plans d’affaire (ou « trajectoires ») élargis aux carbones. Avant de renouveler les étapes 2 à 6 à la clôture des comptes de l’année suivante.

1. Les salaires chargés, les impôts et taxes, les emprunts [↑](#footnote-ref-1)
2. Immobilier, autres immobilisations lourdes (logiciels, machines et ordinateurs, véhicules), combustibles, électricité, [↑](#footnote-ref-2)